

Défense de la biographie, défense de l'histoire

Claire Dolan

Volume 54, Number 1, Summer 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305661ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305661ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dolan, C. (2000). Défense de la biographie, défense de l'histoire. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54(1), 111–122. <https://doi.org/10.7202/305661ar>

Défense de la biographie, défense de l'histoire

CLAIRE DOLAN

Département d'histoire
Université Laval

LA REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE a choisi de consacrer un numéro spécial à la biographie, moins pour proposer aux lecteurs de nouvelles approches biographiques, bien assises sur des études de cas, que pour faire le point sur la place de la biographie dans les réflexions épistémologiques des adeptes du genre. J'avoue avoir eu du mal à voir comment j'allais pouvoir remplir la commande qu'on m'avait faite de réagir à ces articles, sans, à mon tour, cautionner l'idée que la biographie historique posait problème. L'ensemble se présente en effet comme une « Défense et illustration » de la biographie qui, à première vue, paraît un peu obsolète quand on considère l'état actuel de l'historiographie hors du champ de l'histoire de l'Amérique française¹. Chacun des « biographes » historiens cherche à se disculper d'avoir commis le « crime » de la biographie, comme si la communauté scientifique tout entière préparait déjà les bûchers. Derrière ces aveux adressés aux tenants d'une conception de l'histoire engoncée dans des règles traitées

1. L'ouvrage de Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes* (Paris, Albin Michel, 1998), 292 p. fait le point sur le chemin parcouru par l'histoire depuis la fin des années 1970. Les historiens européens ne se défendent pas de pratiquer la biographie et le hasard des réseaux éditoriaux peut y conduire tout historien de renom. Voir par exemple *Histoires de vie*. Actes du colloque de 1994 de l'Association des historiens modernistes (Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1996) 103 p.

désormais comme un dogme, j'ai vu quant à moi une « Défense et illustration » de l'histoire proprement dite et un subtil coup de semonce à la communauté historienne tout entière.

Par pudeur sans doute, les historiens utilisent rarement comme argument « épistémologique » le plaisir qu'ils ont à faire de l'histoire. C'est pourtant lui qui explique la plupart des vocations historiennes. Enfoui sous des raisons intellectuellement plus admissibles, le plaisir de l'histoire surgit tout naturellement de la biographie. Y. Lamonde associe la biographie au plaisir de l'écriture, A. Lévesque au plaisir de l'enquête, S. Morton au plaisir de retrouver le « concret ». Un peu comme des enfants avouent avoir succombé aux joies de l'école buissonnière, nos auteurs traitent la biographie comme un plaisir défendu. Ils se rassurent en constatant qu'elle a été pratiquée par les historiens les plus crédibles qu'ils appellent comme témoins de la défense contre ceux qui prétendent qu'il s'agit d'un « tout autre métier ». Cette marginalisation, réelle ou imaginée, de la biographie dans le métier historien invite à élargir le propos au-delà de la biographie et à interroger ce qu'elle nous dit de la pratique de l'histoire dans son ensemble, ses tabous, ses peurs et ses exclusions.

La biographie est un genre historique, elle est aussi un choix méthodologique. Mais elle peut être l'un, sans être l'autre. Dans ces textes, c'est la biographie comme « genre » qui monopolise l'attention. Une furtive allusion aux biographies collectives apparaît dans le texte de S. Morton sans que les acquis de la *microstoria* italienne ou ceux de la prosopographie, comme méthode de recherche, soient considérés. Au contraire, tous les auteurs semblent partager la même définition de la biographie qu'ils assimilent au récit de la vie d'un individu. Ce faisant, l'ensemble définit trois pôles de réflexion autour desquels gravitent les articles : le récit comme forme d'écriture, l'individu comme sujet historique, la vie humaine comme temporalité. Mine de rien, ces auteurs font un sort aux longues discussions savantes qui fascinent les penseurs de la pratique historique et nous entraînent, en toute simplicité, sur les chemins qu'ils ont suivis. Je propose d'attirer d'abord l'attention sur le fait que les problèmes qu'ils posent, sous une forme parfois contradictoire, sont communs à toute réflexion sur l'histoire. Je me permettrai, pour conclure, de suggérer quelques pistes quant à ce que j'appelle la biographie comme parti pris méthodologique.

L'HISTOIRE, UNE ÉCRITURE

Le récit comme forme d'écriture rappelle aux historiens qu'ils sont des auteurs. Au-delà du débat autour de l'histoire science ou art, tous les chercheurs sont confrontés à l'écriture. Certes, la communauté scientifique n'insère pas la « belle plume » dans ses critères de reconnaissance, mais qui ne sait écrire n'a aucune chance d'être reconnu par elle. C'est en quelque sorte un présupposé sur lequel on n'insiste pas. Cette discrétion sur le caractère littéraire de l'histoire est exacerbée par une confusion dont nos auteurs ne font pas toujours l'économie. Dans son effort pour s'inscrire dans le champ des sciences sociales, l'histoire a conquis son statut de discipline en s'opposant à la littérature. Superflue, l'esthétique du langage est devenue objet de méfiance. L'adjectif « littéraire » a même pris, dans le milieu historien, une connotation péjorative. Sous prétexte de préserver le caractère scientifique des travaux historiens, on a admis que l'histoire devienne austère, qu'elle ne puisse plus être lue que par les initiés et l'on a fait l'économie de la « belle écriture ». Les producteurs d'histoire se sont multipliés à mesure qu'ils ont acquis les techniques historiennes promues au niveau de la méthode ; il fallait aller vite, combler les lacunes d'une historiographie absorbée par l'ampleur des chantiers à ouvrir. Comme autant de fourmis portant chacune bien plus que leur poids, les historiens n'ont pas cru nécessaire de jouer, en plus, à la cigale. Alors que les grands historiens contemporains (ceux qui ont appelé la nouvelle histoire et défendu l'histoire scientifique) étaient aussi de grands écrivains, la plupart de leurs disciples ont surtout retenu de leurs enseignements les méthodes qu'ils utilisaient, les thèmes qu'ils mettaient en chantier. Pressés de livrer des résultats, ils ont cru pendant quelques années que les inventaires, les statistiques et les courbes les dispensaient de l'effort littéraire. Les auteurs des articles le déplorent et voient dans la biographie l'occasion de bien écrire, comme si la qualité de l'écriture participait du genre biographique.

Le plaisir de l'écriture rejoint dans la biographie le plaisir d'être lu. Bien qu'au fond de son cœur, chaque historien souhaite être lu, aucun ne justifierait ses travaux par cette envie secrète. Les biographes historiens abordent la question de front. Le genre biographique est populaire, il porte en lui son public ; les historiens biographes en sont conscients et ne veulent pas décevoir un lectorat défini très largement. Cette attention portée au lecteur n'est pas souvent avouée dans le milieu scientifique. Combien d'historiens s'interrogent, comme Suzanne Morton, sur

l'intérêt que le lecteur trouvera dans la vie d'une simple travailleuse sociale? Ces interrogations sur le public de l'histoire fascinent d'ailleurs plus les étudiants que leurs professeurs. Depuis des années, la question obtient le même succès dans les cours d'épistémologie ou d'historiographie qu'offrent les diverses universités. Les historiens ont beau se justifier en se comparant aux chercheurs de sciences pures dont l'homme de la rue ne comprend pas le langage et qui n'en sont pas moins utiles à la société, l'argument est à reprendre chaque année, et les reproches d'hermétisme sont récurrents. On a beau insister sur l'ambiguïté du mot histoire qui désigne à la fois une pratique scientifique construite pour les pairs et un récit largement diffusé, personne n'est dupe. Il manque à l'histoire une écriture. Écriture qu'il faut inventer et qui doit tenir, pour l'historien, une place aussi considérable que celle qu'il accorde à la critique des sources, à l'analyse et à l'interprétation de ses données. Que ce soit pour la biographie ou pour d'autres formes d'histoire, l'historien doit cesser de craindre la littérature. Il doit l'intégrer. L'écriture mérite d'autant plus de retrouver droit de cité dans la profession historique qu'on l'a souvent occultée en donnant toute la place à la réflexion théorique à laquelle elle donnait lieu, à travers des textes dont le sens était inaccessible à la plupart des praticiens². Certes, le récit a attiré l'attention des penseurs de l'histoire qui ont consacré beaucoup d'énergie à le réhabiliter comme canon de l'écriture historique³, mais l'histoire ne perdrait pas à ce que les historiens cherchent encore.

L'INDIVIDU : OBJET HISTORIQUE, SUJET LITTÉRAIRE

Cette insistance pour faire de la biographie un genre historique négocié autour du récit, de l'événement et de la littérature conduit par ailleurs nos auteurs à discuter du sens de leur démarche. Les problèmes de méthode sont alors agrégés à une réflexion épistémologique qui repose sur un ensemble de dichotomies assez simples. En référant à Levi-Strauss, J. Goyette illustre bien cette confusion entre le genre et la méthode en associant biographie et anecdote, en opposant information

2. Les textes de Paul Ricoeur sont de ce type. Voir récemment les extraits de la conférence Marc Bloch, publiés par *Le Monde*, le 15 juin 2000.

3. Extrêmement denses et riches, les trois tomes de *Temps et récit* de Paul Ricoeur (Paris, Seuil, v1983-1985) sont moins un plaidoyer pour le récit qu'une analyse de la dépendance du temps pensé envers le temps raconté. Le récit devenu « gardien du temps » (Paul Ricoeur, *Temps et récit*, 3 : 349) n'est plus du tout un ersatz d'histoire.

et explication, confondant, à la façon des *Annales* première période, l'histoire événementielle et l'histoire narrative. Pourtant, Goyette fait siennes les thèses narrativistes qui justifient la narration comme explication, narration qu'il oppose à la chronique qui ne fait qu'exposer les faits sans les expliquer. De fait, Goyette, comme les biographes historiens, proclament leur attachement à l'explication. Pour eux, l'histoire n'est plus si elle n'explique pas. Or, l'histoire explicative est rangée par Goyette du côté de l'histoire sociale qui semble bien constituer pour les biographes historiens le paradigme auquel ils doivent adhérer. C'est dans ce cadre d'une histoire sociale obligée que tous les auteurs placent en effet leur biographie.

La biographie sort d'un purgatoire que lui a imposé, dit A. Lévesque, la génération imbibée de nouvelle histoire et de quantitatif qui a suivi les années 1960 et qui a défini les normes d'une histoire sociale. En intégrant les acquis de cette histoire sociale, les auteurs tentent donc de redonner à la biographie une place honorable. De fait, les excès de la « nouvelle histoire » première manière, comme ceux du post-modernisme, ont forcé les historiens à questionner la place de l'individu dans l'histoire, donnant lieu à une réflexion très riche dont Yvan Lamonde fait ici état. La capacité de la biographie historique à s'élever au niveau d'un « moyen de connaissance historique » pose, pour Lamonde, le problème du rapport entre l'individu comme objet de la biographie et la science. Pour lui, seule la représentativité du premier justifie le statut scientifique de la biographie. La question est philosophique et sociologique : « Que peut dire l'individuel du social ? » demande Lamonde, tandis que Lévesque s'inquiète d'un retour à l'individu qui marquerait le triomphe de l'individualisme sur la place accordée aux structures ou sur les interprétations matérialistes. Tous les auteurs témoignent à leur façon de ce que Lamonde appelle « la crainte de la généralisation abusive » et chacun propose une façon de l'éviter. Lamonde, constatant l'incapacité d'expliquer les « modes d'arrimage de l'individu à la société », préfère décrire la succession ou la simultanéité des divers lieux d'insertion de son personnage. Lévesque a reconstitué une époque à partir du partage de pratiques communes à celle de son personnage et utilise la vie de sa protagoniste comme fil conducteur de l'histoire des militantes communistes. Dans cet aller-retour entre la vie d'un individu et les structures sociales, elle capte « les traits spécifiques d'une période donnée ». L'exemple donné par Morton est du même type : son personnage permet d'étudier ce que « fut le travail social » et

lui sert de guide dans l'exploration d'univers variés. Lévesque et Morton s'appuient sur leur personnage pour construire une histoire sociale qui trouve sa valeur dans le collectif. Lamonde, quant à lui, privilégie l'étude des rapports entre la société et les individus, définissant de ce fait une autre histoire sociale, proche de la *microstoria* italienne promue dès la fin des années 1980 par les *Annales* soucieuses de garder le *leadership* de la réflexion entamée autour de l'histoire sociale⁴. C'est dans la mouvance de cette histoire sociale renouvelée que les réflexions sur la représentativité, notion par ailleurs mise à mal par des historiens comme Ginzburg⁵, risquent de trouver l'écho le plus retentissant.

Cet appel à l'histoire sociale lancé par les biographes historiens pour justifier la biographie historique manifeste la volonté d'inscrire la biographie dans le cadre d'une pratique historienne en bonne et due forme. Une pratique qui s'éloigne de celle de la littéraire à mesure que cette dernière explique ce qui guide ses efforts. Alors que H. Pelletier-Baillargeon joue sur la capacité d'évocation du vocabulaire pour faire surgir le passé, l'historien fait de sa connaissance du lexique le signe d'une rigueur intellectuelle qui dépasse la seule question d'écriture. La connaissance du contexte est posée par les historiens comme par la littéraire comme une condition préalable à toute biographie. La littéraire l'acquiert de façon ponctuelle, l'historien en fait son métier. Que la biographie historique recoupe le politique, le culturel et l'économique, qu'elle exige un esprit de décloisonnement, ne sont pas des traits exclusifs à la biographie. Toute histoire sociale se réclame des mêmes particularités. Aucun historien n'est justifié de réduire un contexte à une partie de l'histoire, qu'elle soit politique ou économique et si la biographie, de ce point de vue, est un autre métier que l'histoire, c'est que le métier a été réduit à bien peu.

La littéraire s'intéresse au personnage comme tel, ce qui s'exprime par l'attrait qu'elle éprouve pour « le travail de la liberté dans une conscience personnelle » ; les historiens cherchent à insérer cette conscience per-

4. Voir notamment le numéro spécial des *Annales ESC* (novembre-décembre 1989) et la préface de Jacques Revel, « L'histoire au ras du sol », dans Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle* (Paris, Gallimard, 1989) : i-xxxiii. Depuis, le collectif dirigé par Jacques Revel, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience* (Paris, Gallimard/Seuil, c1996) 243 p., a fourni un ensemble de textes précisant l'influence de la *microstoria* italienne, bien différente de la microhistoire américaine à laquelle A. Lévesque fait allusion dans son texte.

5. Carlo Ginzburg, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », dans *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire* (Paris, Flammarion, 1989), 139-180.

sonnelle dans un ensemble plus large. Ce n'est pas toujours facile d'ailleurs. Cherchant les mobiles qui guident son personnage et constatant l'absence de sources sur la question, Lévesque passe « du possible au plausible et même au probable » sans avoir de certitudes. Morton a le même problème de sources : des documents personnels rares alors que l'information sur la vie professionnelle de sa protagoniste est touffue. Paradoxalement, les historiennes sont moins affectées par une absence de sources que ne l'est la littéraire. L'absence de documents personnels coupe la biographe littéraire de sa source d'inspiration. Parce qu'elle souhaite « éclairer les jeux subtils et complexes de la liberté du personnage », Pelletier-Baillargeon exclut que le récit de vie puisse s'organiser sans journal intime, sans correspondance. Pourtant elle ne pose pas les problèmes d'éthique qui troublent les historiens-biographes et revendique le droit de transformer la documentation par l'écriture. Artiste, elle admet que les personnages « réels » lui fournissent la trame d'une écriture qui demeure avant tout une démarche littéraire. L'imagination qui lui sert alors n'est pas celle dont parlait Duby. C'est pourtant une des qualités qui font les plus grands historiens. Les « artifices du verbe », qui ravissent Yvan Lamonde quand il accepte de s'y adonner, les grands historiens ont su les manier, sans jamais tricher avec la « morale du métier » d'historien. Le « rêve sérieux » qui charmait Duby ne laissait jamais place à l'invention des situations et quand Duby évoquait le contexte ou le plausible, c'était clairement, sans ambiguïté, jamais pour cacher une ignorance. Pour la littéraire, le contexte historique sert d'artifice de rédaction, les historiens, quant à eux, construisent le contexte historique grâce aux biographies qu'ils multiplient. Ne jouons pas trop vite les vierges offensées toutefois : l'utilisation du contexte général pour combler les trous documentaires du contexte particulier est un truc que tous les historiens connaissent, mais ils savent aussi tous les risques que comporte le fait de transposer une situation générale au particulier. Les littéraires n'ont pas ces scrupules. Ce que Pelletier-Baillargeon appelle la « marge du vérifiable », jusqu'où le littéraire doit aller pour préserver le rythme du récit, est souvent rendu, par des scénarisations chez le littéraire, alors que l'historien répugne à les utiliser. Problème du communicateur plus que du biographe. Que ce soit au cinéma, dans le docudrame (par exemple, le film *Caffè Italia, Montréal*⁶) ou dans l'écriture pour le grand public, la communication exige parfois que l'attention soit

6. *Caffè Italia, Montréal* (Réalisation Paul Tana, 1985).

gardée par des moyens de ce type. Là où le bât blesse, pour l'historien, c'est quand il y a confusion entre le travail historique et les scénarisations. Mal à l'aise dès que la fiction pointe le nez, l'historien refuse de cacher son ignorance derrière l'invention.

Mais la confrontation avec les littéraires ne fait pas qu'induire les différences des métiers. Le malaise des biographes historiens face à leur insertion comme biographes dans la communauté scientifique les incite à emprunter aux littéraires une réflexion épistémologique. Cette dernière a entraîné nos auteurs au cœur du vieux débat sur l'objectivité de l'historien. Sans aller jusqu'à l'introspection devant laquelle Lamonde ne recule pas («pourquoi ai-je choisi cet homme?», allusion à l'effet thérapeutique de la biographie pour le biographe), plusieurs des auteurs posent le problème de l'identification du biographe avec son personnage. Lévesque se demande, avec les littéraires, si «toute biographie est aussi une autobiographie», et rapproche cette dernière du choix que fait le biographe des traits, des événements, des interprétations. Admettant une connivence avec leur personnage, tous les biographes refusent qu'elle fausse leur analyse. Pour la littéraire, cette connivence est même une des conditions à la réussite de la biographie, au même niveau que la curiosité ou la fascination pour son personnage. Pelletier-Baillargeon pose d'ailleurs le problème de cette identification moins en termes psychanalytiques qu'en termes de protection contre l'anachronisme et d'intelligibilité. C'est aller trop loin pour l'historien. Contre l'anachronisme, il a son érudition. Quant à l'intelligibilité, il la construit grâce au contexte, sans qu'il lui soit nécessaire d'adhérer à la vision de ses personnages. Sans revendiquer une parfaite objectivité, l'historien trouve sa force dans la distance qu'il met entre lui et son objet. Distance peut-être peuplée d'ondes positives, mais distance tout de même ! Que l'historien fasse des choix, qu'il interprète les faits et qu'il soit donc un être humain doté de ses propres biais ne me semble plus aujourd'hui mettre en péril la crédibilité de l'histoire. L'humilité a heureusement vaincu la prétention à l'objectivité sur laquelle reposait la «science historique» du XIX^e siècle. Par ailleurs, le danger que l'historien s'identifie à son sujet ne me semble pas un problème épistémologique, mais plutôt une pathologie qui, au demeurant, risque peu de le toucher s'il exerce son métier avec rigueur.

LA VIE HUMAINE COMME TEMPORALITÉ

Même si la biographie historique pose des problèmes qui ne diffèrent que peu de ceux que présente le reste de la pratique historique, elle permet de méditer sur ce qui a jadis défini l'histoire par rapport aux autres sciences sociales : le rapport au temps, aujourd'hui presque disparu des programmes de formation en histoire. De toutes les idées à tirer des articles, celle qui met en cause la vie humaine comme temporalité historique me semble la plus neuve et la plus stimulante pour l'historien. C'est Goyette qui invite à rouvrir le débat, un peu vite scellé, autour de l'importance des conjonctures. Au-delà de l'opposition consentie entre structure et conjoncture, le temps de l'histoire mériterait qu'on s'y arrête. Le cadre d'une vie est-il une unité de temps suffisante pour constater les changements et les interpréter ? On hésite à répondre, tellement la longue durée a confisqué le temps historien des dernières décennies. Que de travaux où les auteurs se défendent de n'avoir pu embrasser une plus longue période, adhérant du même coup à l'idée que plus l'étude porte sur le long terme, plus elle est significative ! Qu'ont donc fait les historiens des belles réflexions sur les temps multiples de l'histoire (temps social, temps familial, temps individuel) ?

Quand Goyette se demande s'il est « possible de voir dans la vie d'un individu un cadre d'analyse opératoire », qu'il insiste sur « l'échec de l'histoire à clore les narrations » et interpelle avec Lagueux « l'état d'inachèvement d'un monde inachevé », il fait du problème de la temporalité celui de l'intelligibilité de l'histoire tout entière. Sans jeter la serviette devant les assauts du postmodernisme, les historiens questionnent cette intelligibilité et ne se satisfont plus de discours. C'est Andrée Lévesque qui, dans son désir de prendre un contact physique avec les lieux où a vécu son personnage, manifeste le malaise de l'historienne face à l'abstraction de ses objets d'étude. C'est Suzanne Morton qui veut parler de personnes « bien réelles, qui ont vécu une vraie vie ». Crise d'intellectuelles aux prises avec une société utilitaire pour laquelle l'esprit est un luxe ? Retour du balancier pour une communauté scientifique fatiguée des théories qu'elle ne s'est jamais complètement appropriées ? Je préfère voir dans ces remises en cause la dynamique de la pratique historique, qui se questionne sans cesse pour trouver la meilleure façon, le meilleur angle, pour comprendre le passé et qui n'exclut plus rien. Pas même la vie humaine. Pas même l'acceptation de l'incohérence que chacun porte en soi et que l'on appelle aussi la complexité de l'être humain.

Autre temporalité sur laquelle insistent Goyette et les autres : celle de l'interprétation. Une temporalité désormais assumée par les historiens, bien conscients que la vie de Lénine n'a plus le même sens aujourd'hui que sous Staline, tout comme l'histoire de la Russie ne se comprend plus exactement de la même façon après la chute de l'URSS. C'est aussi à cette temporalité de l'interprétation que réfère Pelletier-Baillargeon quand elle justifie que chaque génération refasse la biographie d'un même personnage, exercice de réactualisation des « jeux de la liberté et du pouvoir ». Alors que les sources, souvent témoignages de contemporains, fixent en quelque sorte le premier portrait, le travail de l'histoire remet en cause les interprétations, critique et explique les transformations de la mémoire. Là encore, on est moins dans une réflexion sur la biographie que dans une réflexion sur l'histoire. Comment eût-il pu en être autrement, dans la mesure où la biographie que pratiquent les historiens n'est rien d'autre que de l'histoire ?

CONCLUSION

En parlant de biographie, nos auteurs ont parlé d'histoire. La défense de la biographie qu'ils ont préparée et les arguments qu'ils ont utilisés ont fait le tour de problèmes cruciaux que les historiens auraient tort de négliger. En regroupant l'essentiel de leurs propos, un programme pour l'histoire s'élabore.

L'écriture historique s'enlise dans un académisme que trop d'historiens confondent avec la rigueur. Les biographes se plaisent à écrire et suggèrent aux historiens de retrouver ce plaisir avant qu'il soit trop tard. L'histoire doit se donner une écriture multiple qui s'adapte à son objet, une écriture dégagée du modèle de la thèse de doctorat qui sert encore trop souvent d'étalon à l'écriture historique.

Il faut par ailleurs actualiser les pratiques d'histoire sociale en fonction des réflexions auxquelles elle a donné lieu depuis 40 ans. Nos programmes de formation universitaire en histoire sont ici en cause : forme-t-on encore les historiens selon les principes des années 1960 ? Comment expliquer sinon cette prégnance d'une histoire sociale qui se définit en excluant l'individu ? Pour ce qui est de leurs objets d'études, les historiens ne détiennent aucun monopole. Confrontés aux approches des anthropologues, des sociologues ou des politologues, les historiens hésitent sur leur identité. Les biographes ont montré comme leur travail, qu'il soit littéraire ou historique, était proche, tout en étant complète-

ment différent. Loin de se dissoudre dans ses disciplines sœurs, l'histoire trouve en elles sa propre justification.

Finalement, les biographes ont rappelé aux historiens qu'ils doivent se réapproprier la réflexion sur la temporalité. Le temps court et la longue durée font désormais partie des catégories historiques qu'on enseigne aux étudiants. Les brillantes analyses de Braudel sont ainsi réduites à quelques concepts qu'on ne discute plus. Il me semble pourtant qu'il y a dans ce rapport au temps des pistes de recherche encore inexploitées.

Au-delà des enseignements qu'on peut tirer des textes de nos auteurs, le thème de la biographie ouvre sur de plus larges perspectives encore. Le problème du poids des individualités dans l'histoire n'est pas plus aigu que celui du sens à donner au « comportement moyen » que révèlent les statistiques. Dans cette optique, certains historiens ont fait de la biographie un choix méthodologique. L'analyse des réseaux sociaux et de leur modification n'est pas pensable en dehors de la reconstitution, pièce à pièce, de la vie des protagonistes⁷. Pour l'étude des groupes sociaux, de plus en plus d'historiens utilisent la prosopographie comme outil méthodologique. L'histoire professionnelle combine à la fois l'histoire de la profession et les biographies collectives. Même l'histoire de la famille et de la reproduction sociale s'appuie sur des histoires de famille qui calquent en quelque sorte les biographies individuelles⁸. Peut-on dès lors

7. De plus en plus de travaux historiques utilisent cette problématique des réseaux sociaux. Quelques exemples récents suffiront : Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu, dir., *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime* (Paris, Éditions du CNRS, 1998) 267 p. ; Claire Dolan, *Le notaire, la famille et la ville. Aix-en-Provence à la fin du XVI^e siècle* (Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998) 410 p. ; Maurizio Gribaudi, dir., *Espaces, temporalités, stratifications : exercices sur les réseaux sociaux* (Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999) 346 p. ; Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle* (Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999), 255 p.

8. Marc Perrichet, « Prosopographie de la France moderne : acquis et lendemains », dans *Histoires de vie*, op. cit., 63-77, utile entre autres pour la bibliographie. Toutes les périodes sont touchées par cette vague prosopographique : plusieurs exemples d'utilisation de la méthode dans Jean-Philippe Genet et Günther Lottes, dir., *L'État moderne et les élites XIII^e-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*. Actes du colloque international CNRS Paris I, 16-19 octobre 1991 (Paris, Publications de la Sorbonne, 1996), 488 p. ; Sylvie Guillaume, dir., *Les Élites Fins de Siècles, XIX^e-XX^e siècles*. Actes de la Journée d'Études du 31 janvier 1992 (Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1992), 224 p. ; Olivier Matteoni, *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)* (Paris, Publications de la Sorbonne, 1998), 507 p. ; Lucien Faggion, *Les seigneurs du droit dans la république de Venise. Collège des Juges et société à Vicence à l'époque moderne (1530-1730 env.)* (Genève, Éditions Slatkine, 1998), 424 p.

nier que la biographie soit restée ancrée dans les pratiques historiennes, en troquant le genre contre la méthode? Effet de mode ou tournant décisif pour une histoire en quête d'outils? Les penseurs de l'histoire nous le diront. Pour l'instant, il y a encore à faire. La méthode biographique dans sa version prosopographique ou dans la reconstitution des réseaux n'a pas encore, sauf erreur, trouvé en Amérique française le rythme de croisière qu'elle a atteint ailleurs. Il fallait peut-être, auparavant, admettre que la biographie historique soit de l'histoire à part entière. Le présent recueil d'articles montre que la chose est faite. Il reste maintenant à user de son imagination pour trouver les portes qu'ouvre la fin de l'exclusion.